

**COMMUNIQUE de la MAIRIE**

**Janvier 2024**

# **TOURVILLE EN AUGE**



**Bonne année 2024 !**

# LE MOT DU MAIRE

**Chères Tourvillaises, Chers Tourvillais,**

A l'aube de cette nouvelle année 2024, permettez-moi de vous souhaiter mes vœux les meilleurs à partager avec ceux qui vous sont chers.

Au niveau de la sauvegarde du patrimoine communal, la réfection totale des vitraux de l'église s'est achevée en début d'année. La rénovation du logement communal a été finalisée en Avril 2023 pour une location au 1<sup>er</sup> Mai. Ce logement que l'on aurait pu, avant travaux, qualifier de « passoire thermique » a été classé en catégorie B lors du diagnostic énergétique final, ce qui démontre la qualité des travaux réalisés notamment pour les économies d'énergie. Les délais administratifs ont été, comme bien souvent, plus longs que les travaux eux-mêmes mais ce n'est pas une surprise en soi. Cet investissement judicieux, choix unanime du Conseil Municipal, a scrupuleusement respecté l'enveloppe budgétaire allouée, ce qui, en période inflationniste et vu l'importance des travaux, est à souligner, tout comme le professionnalisme des entreprises intervenantes.

Le projet d'aménagement de notre bourg (traversée RD 579) va maintenant entrer dans sa phase de consultation de la maîtrise d'œuvre, volet indispensable dans ce type de dossier afin de finaliser les éléments techniques et financiers nécessaires à la consultation des entreprises et au suivi de la réalisation des travaux retenus par le Conseil, dont l'objectif est toujours d'améliorer la sécurité des habitants et des usagers sur la traversée du bourg. Ces travaux verront le jour en 2024, simultanément avec la réfection totale de l'enrobé à la charge du département. Les riverains impactés par ce projet d'aménagement y seront associés.

En 2025 une réflexion sera menée pour les travaux routiers à effectuer sur le chemin de l'église et celui de la croix Labbé, tout en sachant que la pérennité des subventions allouées par l'Etat dans ce domaine n'est pas garantie, malheureusement, ces aides constituent la base financière indispensable pour nos communes rurales dont les moyens ne permettent pas des investissements aussi lourds que les routes. Un plan pluriannuel pourrait donc être élaboré.

Au printemps prochain j'envisage d'organiser, à titre gratuit pour les seniors de 70 ans et plus de la commune, un repas de midi. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement ainsi qu'aux autres Tourvillais désireux de se joindre à nous.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient des informations très complètes, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Commune où figurent, entre autres, toutes les délibérations détaillées du Conseil Municipal.

Je vous renouvelle, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux et vous souhaite à toutes et à tous, joie, bonheur et santé. Prenez soin de vous.

L'ensemble de l'équipe Municipale s'évertue à œuvrer pour l'intérêt général de tous et reste à votre entière disposition.

Bien à vous.  


**Rémy LAPLANCHE**

**2023 à TOURVILLE**

**TRAVAUX REALISES**

**INAUGURATION DU LOGEMENT COMMUNAL**

**le 28 avril 2023**





*En présence des conseillers départementaux, Hubert COURSEAUX et Audrey GADENNE,  
des conseillers municipaux, des artisans et des nouveaux locataires.*

**Ces travaux de réhabilitation  
ont été subventionnés à hauteur de 80 000 € par le Département.**

# MAIRIE de TOURVILLE EN AUGE

Adresse : 10A route de St Martin

14130 – TOURVILLE EN AUGE

Ouverte au public

**JEUDI de 10h30 à 12h30**

Téléphone : 02.31.64.30.45.

Courriel : [cme.tourville.en.auge@orange.fr](mailto:cme.tourville.en.auge@orange.fr)

Site internet : [www.tourville-en-auge.fr](http://www.tourville-en-auge.fr)

## INFOS PRATIQUES

### COMMUNALES

#### LOCATION SALLE COMMUNALE

Pour des déjeuners de famille, des réunions professionnelles ou des vins d'honneur, s'adresser à la mairie.

**250 Euros une journée  
120 Euros une demi-journée.**

#### CIMETIERE

S'adresser à Monsieur le Maire Rémy LAPLANCHE  
06.11.68.82.25

##### **CONCESSION pour SEPULTURE (2m<sup>2</sup>)**

**350 Euros : perpétuelle  
180 Euros : trentenaire**

##### **CONCESSION pour CAVURNE**

**175 Euros : perpétuelle**



#### RECEVEZ des INFORMATIONS COMMUNALES par mail .....

Pour les habitants qui le souhaitent, la mairie peut envoyer **par mail des informations** telles que la modification des jours de collecte des ordures ménagères, fermeture du secrétariat, événements communaux .....

Aussi, pour ce faire, nous vous proposons de **communiquer votre adresse mail à la mairie**.

#### PAROISSE

Rattachée au secteur paroissial de Pont-L'Evêque (Sainte Famille en Auge).

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur le Père Hugues HEROUT, presbytère 5 rue du Chanoine Tirard 14130 - Pont-L'Evêque Tel.02.31.64.12.60.ou mail : [familieenauge@orange.fr](mailto:familieenauge@orange.fr)

Accueil paroissial du lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30

#### **VOTRE ADRESSE à TOURVILLE EN AUGE**

Suite à la loi n°2021-217 du 21 février 2022, la mairie a eu l'obligation de vérifier et d'intégrer votre adresse exacte dans une base d'adresses normalisées (BAN), ceci afin de la mettre à disposition de tous les utilisateurs d'adresses (La Poste, les impôts, les services de secours, les gestionnaires de réseaux ...)

## ETAT CIVIL 2023

### NAISSANCES

BACHELOT Mattéo le 23 mars à Caen

LARCHER Raphaël le 8 février à Caen

### DECES

FALAISE Bernadette vve CHANEL le 26 novembre à Lisieux

FALAISE Raymond le 18 février à Lisieux

LANDAUER Monique ép.NIQUET le 27 janvier à Caen

LARCHER Sylviane le 23 août à Tourville en Auge

LECERF Claude le 13 janvier à Lisieux

LENEUTRE Jacques le 8 novembre à Cricqueboeuf



*Le retable de l'église de Tourville en Auge*

# ***LES HAIES, au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain***

## **ELAGAGE DES HAIES ET ARBRES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES**

Tout riverain d'une voie publique doit entretenir tous les ans ses haies et ses arbres, les élaguer à vue de ciel à l'aplomb de la limite du domaine public, afin de ne pas entraver la sécurité, la circulation des usagers et de ne pas endommager les fils aériens des réseaux électriques et téléphoniques.



### **ATTENTION :**

**Il est interdit de tailler les haies du 16 mars au 15 août**



**Le brûlage des déchets végétaux est désormais interdit par arrêté préfectoral du 6 juillet 2022.**

Un régime d'exception a été instauré pour les produits de coupe de **haies issus d'une exploitation agricole** et seulement en cas d'impossibilité de valorisation ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées. Ces derniers doivent obligatoirement faire une déclaration auprès de la mairie et des services de l'Etat, 48 heures à l'avance minimum.

Evidemment, le brûlage se doit de respecter certaines règles, à savoir :

- interdit du 1<sup>er</sup> mai au 14 septembre
- Interdit lors d'épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt
- être réalisé entre 11h et 16h en décembre, janvier, février, 10h et 17h les autres mois.

Connaissez-vous l'initiative d'envergure nationale : « **Plantons 2 milliards d'arbres en France d'ici 2050** » portée par l'association Bossy-Cévert ?

Grâce à un partenariat financier, des entreprises ont décidé de soutenir leurs projets de plantation de haies et d'arbres, afin d'ancrer la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), pour lutter contre le dérèglement climatique, sauvegarder la biodiversité, tout en permettant l'insertion et l'inclusion de jeunes en situation de handicap.

Vous pouvez par ailleurs, dès à présent, vous rendre sur le site internet de l'association : [www.association-bossy-cevert.fr](http://www.association-bossy-cevert.fr)

## NE LA CONFONDEZ PAS !

### ► Armoise commune



- Face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

### ► Armoise annuelle



- Feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

### ► Ambroisie à feuilles d'armoise



- Feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

## QUE FAIRE ?

### La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants).
- Par un fauchage de préférence avant floraison.
- En vérifiant que qu'elle est absente dans les sacs de semences.

### Signalez-la

- [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- L'application mobile **Signalement ambroisie**
- Email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 09 72 37 68 88



## S'INFORMER

Risque allergique aux pollens partout en France :

[www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)

Tout sur l'ambroisie :

[www.ambroisie-risque.info](http://www.ambroisie-risque.info)



Contact : [observatoire.ambroisie@fredon-france.fr](mailto:observatoire.ambroisie@fredon-france.fr)

Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



## AMBROISIE ATTENTION ALLERGIES !



Document produit par l'Observatoire des ambroisies—2019

## TOUS CONCERNÉS CHACUN DOIT AGIR !

## DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

### POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

### UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

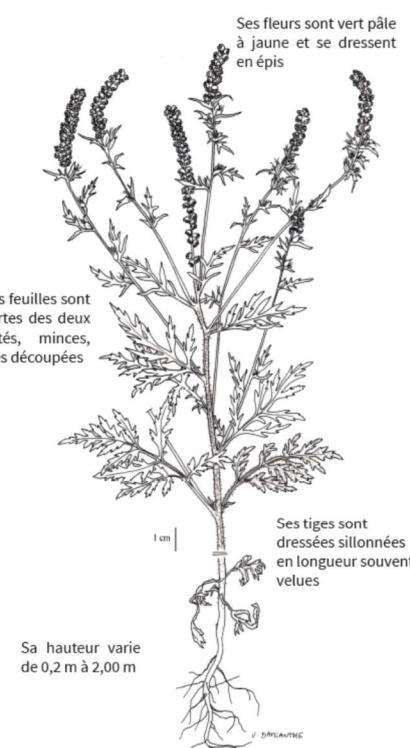
Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :



### UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



## SACHEZ LA RECONNAÎTRE

### RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule

AVRIL-MAI



Stade végétatif

JUIN-JUILLET



Stade floraison

AOÛT-OCTOBRE

# **Communauté de Communes**

## **TERRE D'AUGE**



Les bureaux sont situés 9, rue de l'Hippodrome ZA la Croix Brisée BP 20070 14130 Pont-L'Evêque.

Tel .02.31.65.04.75 Fax .02.31.64.17.66.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriel : [accueil@terredauge.fr](mailto:accueil@terredauge.fr) Site internet : [www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)

**RETRouvez sur le site internet de Terre d'Auge toutes les informations détaillées et à jour**

### **SES COMPETENCES**

#### **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

#### **COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré-élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- Action sociale
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

#### **COMPÉTENCES FACULTATIVES**

- Santé
- Assainissement



Les récentes réalisations de Terre d'Auge présentées aux maires le 25 juillet 2023

## **INFOS PRATIQUES INTERCOMMUNALES**

### **ORDURES MENAGERES**

Pour tous problèmes concernant les ordures ménagères,  
Appeler le service développement durable au 02.31.65.01.19.  
ou [secretariat.environnement@terredauge.fr](mailto:secretariat.environnement@terredauge.fr)

\* **RAMASSAGE des OM au porte à porte** (déposer vos sacs la veille au soir)

Toute l'année : JEUDI matin pour OM + sacs jaunes.

*ATTENTION, Les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, les collectes sont décalées  
au jour suivant et ce, jusqu'au samedi. Pour les autres jours fériés, la collecte est maintenue le jeudi.*

\* **CONTENEURS 180 L au prix de 10 €** sont disponibles à la communauté de communes.

\* **COMPOSTEURS en bois au prix de 19 €** sont disponibles à la déchetterie.

\* **TRI SELECTIF** : **VERRE** : borne à côté du local communal chemin de la Croix Labbé.

*(Il est interdit de laisser à cet emplacement les cartons).*

**SACS JAUNES** : pour le tri sélectif (emballages ménagers en plastique ou en carton ou métalliques, briques alimentaires, magazines, journaux, papiers)  
disponibles en mairie ou à la déchetterie

\* **DECHEUTTERIE** : Située dans le parc activités de Launay 3, impasse de l'environnement à Pont-L'Evêque. Gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire intercommunal.

*Elle est ouverte tous les jours, sauf le jeudi matin, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H.*

*Fermé le dimanche et les jours fériés.* Tel. 02.31.65.19.09.

*La première fois, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois,  
afin d'obtenir votre carte d'accès.*

### **SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Chargé du contrôle des assainissements individuels depuis le 1er janvier 2006.

Correspondant : [02.31.65.01.19](tel:0231650119) Courriel ; [secretariat.environnement@terredauge.fr](mailto:secretariat.environnement@terredauge.fr)

TARIFS : - Diagnostic d'une installation existante : 75 €

- Contrôle de conception et d'implantation (80€) + suivi du contrôle avant remblaiement (70€) = 150 €
- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 200 € (rapports transmis APRES règlement)

### **SPORTS**

Pour toutes questions concernant les associations sportives et installations du territoire,  
consulter le guide des sports sur le site de Terre d'Auge

service des sports au 02.31.65.65.86 ou [secretariat.patrimoine@terredauge.fr](mailto:secretariat.patrimoine@terredauge.fr)

## ECOLE de MUSIQUE

Place du Palais de justice - 14130 Pont l'Evêque Tel : 02 31 65 45 60

Cours de solfège, flûte traversière, batterie, piano, guitare, clarinette, saxophone, violon, éveil musical, chorale ....

Courriel : [secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr](mailto:secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 mercredi de 14h00-18h00 (périodes scolaires)

## BIBLIOTHEQUE de PONT-L'EVEQUE

Hôtel Montpensier à Pont-l'Evêque 38, rue St Michel  
Tel 02.31.64.24.91 Mail : [bibliotheques.anim@terredauge.fr](mailto:bibliotheques.anim@terredauge.fr)

**12.50 € par an pour habitant Terre d'Auge  
15.50 € par an pour habitant hors Terre d'Auge  
Gratuit pour les moins de 18 ans**

Horaires d'ouverture

**lundi 10h-12h -mardi 16h-18h30 mercredi 9h30-12h et 14h-18h-vendredi 16h-18h30 et samedi 10h-12h**

Des animations, des expositions sont organisées tout au long de l'année. Mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

Possibilité de consulter des contenus en ligne  
<http://laboitemumerique.bibliondemand.com/>  
 Une seule condition être inscrit dans une bibliothèque du réseau !

**Biblio'Drive** : Les réservations se font par téléphone, par mail ou sur le catalogue en ligne : <https://terredauge-pom.c3rb.org>

## **SENTIERS de Randonnées**

*Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes travaille au développement des activités de pleine nature, et à la mise en valeur des patrimoines et des richesses du territoire.*

**10 sentiers de randonnée labellisés « circuits qualité Calvados » en cours d'aménagement permettront de proposer un réseau d'itinéraires ouverts à tous, praticables à pied, en VTT et à cheval, et de faire découvrir, ou redécouvrir, notre beau territoire.**

**Une topo fiche a été créée pour chaque sentier afin de guider les promeneurs et de leur proposer des points d'étape reflétant la richesse patrimoniale du territoire.**

**Elles seront toutes téléchargeables sur [www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr), [www.terredauge-tourisme.fr](http://www.terredauge-tourisme.fr), [www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com) et disponibles au format papier à l'Office de Tourisme Terre d'Auge.**

## **AGENCE ATTRACTIVITE**

### **TERRE D'AUGE**

En 2017, les équipements liés à la compétence tourisme, le Lac, avec sa base de loisirs et son camping, puis ensuite l'office de Tourisme ont été délégués à une Société Publique Locale (SPL) : l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge.

L'Agence d'Attractivité Terre d'Auge est basée dans les locaux de l'Office de Tourisme :

Contact : [contact@2apli.fr](mailto:contact@2apli.fr) / 02 31 64 12 77

**Coordonnées de l'Office de Tourisme Terre d'Auge :**

16 bis place Jean Bureau 14130 Pont l'Evêque  
Contact : [contact@terredauge-tourisme.fr](mailto:contact@terredauge-tourisme.fr) / 02 31 64 12 77

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

**Coordonnées du Lac et son camping**

D 48 – Lieu dit la Cour Maheut  
14130 Pont l'Evêque

Contact : [contact@terredauge-camping.fr](mailto:contact@terredauge-camping.fr) / [contact@terredauge-lelac.fr](mailto:contact@terredauge-lelac.fr) / 02 31 64 12 77

# Le Portail Familles Terre d'Auge

Toutes les informations des services suivants (inscription, tarifs, dossiers, menus...) sont désormais à retrouver sur le [Portail Familles Terre d'Auge](https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic) : <https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- Inscription à l'école et aux services périscolaires
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs Mil'Couleurs (enfants de 3 à 13 ans)
- Transport scolaire (y compris les circuits de bus collège et lycée)
- Multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans)



## **POLE ENFANCE TERRE D'AUGE : multi-accueil, Relais Petite Enfance et centre de loisirs « il couleurs »**

### Le multi-accueil a ouvert ses portes en janvier 2023

20 places sont ouvertes pour accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Normandie SSA.

### Un espace pour les tout-petits

le multi-accueil est situé sur la commune de Pont L'Evêque dans le Pôle Enfance, à proximité directe de l'école maternelle Terre d'Auge et du complexe sportif intercommunal Michel d'Ornano.

Le Pôle Enfance est un bâtiment neuf et moderne, partagé et mutualisé avec le multi-accueil, le relais petite enfance et le centre de loisirs Mil'Couleurs Terre d'Auge. 200m<sup>2</sup> sont dédiés au multi-accueil, qui comprend une grande pièce de vie aménagée en différents espaces, complétée par un terrain extérieur aménagé et clos.

### Les avantages du multi-accueil

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier : de 1 à 5 jours par semaine selon un planning prévu à l'avance
- Un accueil occasionnel : ponctuel et anticipé pour compenser la garde habituelle de l'enfant
- Un accueil d'urgence : une solution épisodique pour faire face à un imprévu

### Les contacts pour les demandes de dossiers

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h30 :

- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Nord 06 98 42 20 26
- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Sud 07 88 16 21 28

# VOS DEMARCHEES ADMINISTRATIVES

## LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Connaître vos droits, effectuer vos démarches, se connecter sur les services en ligne, trouver les formulaires 24h/24

Rendez-vous sur le site **Service-Public.fr**

afin d'accéder à l'ensemble des téléservices disponibles pour particuliers, associations et entreprises.

### **INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE**

En mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les habitants majeurs et pour les citoyens européens.

*ATTENTION, pour pouvoir voter, s'inscrire avant le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent la date de l'élection (1<sup>er</sup> tour)*

Les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à leurs 16 ans dans la commune dans le cadre du parcours de citoyenneté, seront inscrits automatiquement.

### **RECENSEMENT DANS LE CADRE DU PARCOURS DE CITOYENNETE**

Démarche obligatoire en mairie ou sur Service-Public.fr (accessible par le site internet de la commune – accéder aux démarches en ligne) pour les jeunes filles et jeunes hommes atteignant 16 ans, au cours de leur mois d'anniversaire.

Elle ouvre des droits (inscription aux examens, concours, permis de conduire...).

### **CARTE D'IDENTITE NATIONALE SECURISEE ou PASSEPORT BIOMETRIQUE**

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

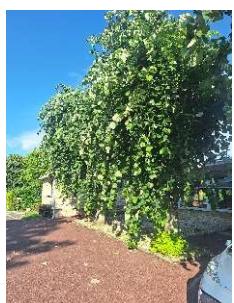
Le passeport est valide 10 ans. Le passeport d'un mineur est valable pendant 5 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport.

S'adresser à la mairie de PONT-L'EVEQUE ou dans une mairie équipée

Prendre obligatoirement rendez-vous sur le site internet et préparer les documents avec la pré-demande avant le rendez-vous.

Pour vos prises de **rendez-vous en ligne pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports**, il existe maintenant un portail de recherche et de prise de rendez-vous, à savoir :  
<https://rendezvouspasseport.sans.gouv.fr>

Il permet à l'usager de renseigner sa localisation et de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.



## **POINT INFO 14 – ESPACE FRANCE SERVICES**

**9 rue de l'Hippodrome à Pont l'Evêque, dans les locaux de la communauté de communes Terre d'Auge.**

**Tel : 02 52 56 98 34**

**Les Points Info 14 sont une initiative du Département du Calvados pour améliorer et faciliter l'accès aux services.** Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet notamment.

Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Offre des services "de base" aux habitants comme :

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne
- Accueil, l'information et l'orientation
- La mise en relation avec e-correspondant chez 23 partenaires

**Lundi** : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Mardi** : 9h00 – 12h30 / fermé l'après midi

**Mercredi** : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Jeudi** : 9h00 – 12h30 / sur rdv après-midi

**Vendredi** : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



## **DEFENSEUR DES DROITS**

**Pour les litiges avec l'administration,** vous pouvez consulter un délégué du défenseur des droits en :

- Sous-Préfecture de Lisieux mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 Tel. 02.14.47.60.41

- mairie d'Honfleur 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois Tel 02.31.81.88.00

Il a pour mission de recevoir des personnes qui s'estiment lésées par l'administration, victimes d'une discrimination, .....

Courriel : [patrick.durand@defenseurdesdroits.fr](mailto:patrick.durand@defenseurdesdroits.fr)

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE:**

**Pour les litiges entre voisins,** vous pouvez consulter un conciliateur de justice le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 18h00 sur rendez-vous à la mairie de Pont-L'Evêque au 02.31.64.00.02.

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

# POUR LES SENIORS de plus de 60 ans, un service du Département

## **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du PAYS d'AUGE NORD**

14, rue de la Chaussée Nival à Pont-L'Evêque Tel 02.31.65.38.71

Accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

courriel : [clicpaysdaugenord@calvados.fr](mailto:clicpaysdaugenord@calvados.fr)

### **Missions**

Centre de ressources pour personnes âgées d'au moins 60 ans, leur entourage et les professionnels qui accompagnent une personne âgée.

### **Activités**

- Information, conseil, orientation et aide aux démarches pour toute question en lien avec l'accompagnement des personnes âgées d'au moins 60 ans (accès aux droits, offre de soins, vie et soutien à domicile, loisirs et vie sociale, structures d'accueil et d'hébergement)
- Coordination des interventions principalement pour les situations dites complexes et les personnes âgées fragiles (réunions de concertation pluridisciplinaires).
- Instruction de l'allocation personnalisée (APA) à domicile et en établissement (EHPAD)
- Actions collectives d'information et de prévention en lien avec les acteurs du territoire.



*Les Charitons de Tourville en Auge, lors du rassemblement du 1<sup>er</sup> juillet à Surville*

# VOS PROJETS et DEMANDES D'URBANISME

Pour rappel, l'urbanisme de la commune est régi par le document intercommunal

le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de TERRE D'AUGE.**

Ce document a été approuvé le 5 mars 2020 et rendu exécutoire le 16 mars 2020.

Ce document est désormais consultable et téléchargeable  
sur le **site de Terre d'Auge rubrique Urbanisme.**

Les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables de travaux, Certificats d'Urbanisme, ...) sont à déposer obligatoirement en mairie,  
soit par voie dématérialisée, soit par courrier postal.

**Les formulaires sont téléchargeables sur le site :  
service-public.fr / rubrique logement /autorisations d'urbanisme**

**LE CAUE du Calvados** (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*)  
**met à votre disposition un architecte conseil pour vous aider à préparer vos projets**

**Permanence de l'Architecte conseil CAUE  
en mairie de Pont-l'Evêque :**  
les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au  
02.31.64.63.46

## **DEPOT DEMATERIALISE de vos demandes sur un guichet unique**

**VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS ?**

*construction d'une maison, d'une extension,  
pose d'une clôture ou de panneaux solaires,  
construction d'un abri de jardin,  
changement de fenêtres,  
ravalement...*

**TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS**

NOUVEAU : un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

*permis de construire  
permis de démolir  
déclaration préalable de travaux  
certificat d'urbanisme  
permis d'aménager*



-> VOTRE DEMANDE D'URBANISME sur <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>  
simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes  
et limite les déplacements.

# **LE NUMERIQUE dans votre quotidien**

## **LA FIBRE chez vous**

Le déploiement du réseau Fibre optique est mené par le Département du Calvados qui a délégué la mission à « Altitude Infra Calvados ».

Aussi pour en savoir plus sur l'arrivée de la Fibre sur notre commune et à votre logement, vous pouvez

**consulter le site FIBRE CALVADOS « Je teste mon éligibilité ».**

Vous aurez donc accès à une carte avec divers points indicateurs, comme suit.



Pour toutes questions, vous pouvez contacter Altitude Infra Calvados directement par leur site internet.

### **LOUER un ESPACE DE TRAVAIL avec la FIBRE (TELECENTRE) : accessible 7j/7 et 24h/24**

A disposition pour permettre le télétravail (trois bureaux, une salle de réunion 20 personnes, un espace co-working) avec l'accès internet THD (Fibre)

Le télétravail ne cesse de faire des adeptes et connaît aujourd'hui un essor important, notamment en zone rurale. Ses enjeux sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques : **moins de déplacements, un temps de travail mieux aménagé et plus productif, et une redynamisation des espaces ruraux.**

43, rue Georges Clémenceau à Pont-l'Evêque. 02.31.65.04.75. Courriel : [accueil@terredauge.fr](mailto:accueil@terredauge.fr)

### **Espace public numérique de Pont-L'Evêque EPN**

18, rue Thouret 14130 PONT-L'EVEQUE Tel. 02.31.64.94.49 Courriel : [epn@pontlevueque.fr](mailto:epn@pontlevueque.fr)

Espace multimédia connecté, ouvert à tous.

Venez surfer en haut débit sur Internet et/ou vous initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, en compagnie d'Evanne DUFEIL, animateur.

# COMITE des FÊTES

## Compte-rendu 2023

Avant de passer à la rétrospective des manifestations de l'année 2023 je remercie l'ensemble des membres du Comité des Fêtes pour leur implication dans la préparation et la mise en œuvre de nos animations, et ce, toujours dans la bonne humeur.

Bernard PAUL

Président du Comité des Fêtes

### 07 janvier 2023 : Sortie Escape Game



Pour les ados, nous souhaitions trouver une activité originale, notre choix s'est porté sur une sortie Escape Game au Hangar à Énigmes. Une petite dizaine d'enfants, dommage pour les absents, encadrés par Laetitia et Michel ont joué aux apprentis Sherlock Holmes et ont réussi à trouver l'éénigme proposée. Cette activité a beaucoup plu, je pense que nous y retournerons !

### 28 mai 2023 : vide grenier



Le vide grenier est l'activité qui mobilise le plus d'énergie. Cette année nous avons eu plus d'inscriptions que l'année précédente. Et, cerise sur le gâteau, le soleil était de la partie !



Comme d'habitude, notre restauration a eu beaucoup de succès. La recette ? De bons produits, une bonne équipe et un endroit pour se poser et casser la croûte.



### 02 juin 2023 : Fête des Voisins

La Fête des Voisins a rassemblé davantage de résidents cette année, l'annonce d'un feu d'artifices en fin de soirée y est sans doute pour quelque chose. Nous avons passé une agréable soirée.

Et un grand merci à la Société Artifi-Ciel qui nous a offert ce beau feu d'artifice !



## 14 Octobre 2023 : sortie Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris)

Voilà près de 10 ans que nous n'avions pas organisé un voyage à l'extérieur, c'était en 2014 pour une sortie à la Cité de la Mer. Nous avons retenu une journée à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

35 Tourvillais ont souhaité participer à cette sortie ; nous avons ouvert les inscriptions aux personnes hors Tourville afin de remplir le bus et profiter d'un tarif plus avantageux.



Pour les adultes, ce fût l'occasion de découvrir de nombreuses expositions et expériences : l'espace robot, l'expo sur le cerveau avec de nombreuses illusions d'optique, les informations sur l'environnement, la formation des étoiles .....

Pour les enfants, 2 espaces leur sont dédiés dès 2ans, afin de découvrir des tas de choses et toujours d'une façon ludique.

De l'avis général, les participants ont passé une bonne journée, intéressante, trop courte pour tout voir.

## 28 Octobre 2023 : Halloween



Grande 1<sup>ère</sup> pour cette animation, où le Comité des Fêtes a organisé une après-midi Halloween pour les enfants avec au programme des ateliers ludiques (fabrication de fantômes, momies, citrouille...) suivie d'un goûter.



Ils se sont ensuite baladés dans le village, bravant la pluie, pour récupérer des bonbons auprès des habitants, qui les ont bien accueillis.

## 17 décembre 2023 : Arbre de Noël

L'Arbre de Noël pour les enfants a rencontré un beau succès !

Cette année, pour changer, nous avons décidé d'offrir un spectacle « maison ».

21 enfants de moins de 12 ans étaient inscrits. Nous étions près de soixante-dix personnes.



L'après-midi a commencé par un atelier bricolage ; les enfants ont eu la possibilité de réaliser des décorations de Noël, encadrés par des adultes. Merci à Virginie pour son coup de main !



Ensuite Aurélie a captivé les enfants avec la lecture de 2 contes,

« Mon bonhomme de neige », où quelques enfants ont été sollicités pour habiller ce bonhomme de neige fait maison. Puis l'histoire du Père Noël qui se trouve en fâcheuse posture en pleine distribution de jouets le soir de Noël : « La botte du Père Noël »

Merci Aurélie pour tes talents de conteuse !



L'après-midi s'est terminée avec la visite du Père Noël, qui a remis des cadeaux et des friandises aux enfants.

Et comme c'était l'heure du goûter il y avait pour les plus petits du chocolat chaud, du vin chaud pour les grands et viennoiseries et châtaignes pour tous !

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le 06 janvier prochain à partir de 18h30 pour partager la galette !